

Initiatives ministérielles

—Monsieur le Président, l'objet de cette motion me semble évident. Elle vise à permettre à la Chambre de siéger tous les jours, y compris les week-ends, tant que cet important projet de loi n'aura pas été adopté.

Puis-je signaler en passant qu'un ancien collègue m'écrivait l'autre jour ceci: «Comment se fait-il que subsiste encore de nos jours le processus archaïque prévoyant qu'un projet de loi doit franchir, pour être adopté, les première et deuxième lectures, les étapes du comité et du rapport et la troisième lecture, processus qui a été mis au point il y a 125 ans lorsque les moyens modernes de communication n'existaient pas?

• (1730)

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le ministre nous fait part d'une lettre qu'il a reçue. Peut-être pourrait-il nous informer aussi de la réponse qu'il a faite à cette lettre. La parole est au ministre.

M. Andre: Monsieur le Président, ces derniers mois, un certain nombre de personnes, et notamment les membres de la Commission Spicer, ont parlé du manque de décorum à la Chambre, des tentatives d'obstruction, des diverses manoeuvres pour empêcher les députés de se faire entendre, du comportement plutôt enfantin dont nous sommes témoins. Je suis tout disposé, comme je l'ai fait plus tôt cet après-midi, à écouter attentivement les députés d'en face.

Par respect pour les personnes qui voient dans la présente institution un modèle et un guide, j'espère que l'on fera effectivement preuve de la même courtoisie et que les députés qui sentent le besoin de parler donneront tout simplement leur nom aux leaders parlementaires, et ils auront alors l'occasion de prendre la parole. Entre-temps, la simple politesse veut qu'on laisse à un député la possibilité de s'exprimer.

Comme je le disais, cet ancien collègue qui m'a écrit au sujet de ces pratiques s'en est dit particulièrement étonné compte tenu des procédures modernes que suivent d'autres parlements, mais c'est là un sujet sur lequel il faudra revenir un autre jour.

Dans le budget de 1991, le gouvernement a exposé son plan de relance économique, une relance qui non seulement met un terme à la récession, mais qui nous engage sur la voie d'une croissance et d'une prospérité soutenues. L'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit que le Canada sera l'an pro-

chain en tête du Groupe des sept grâce aux mesures budgétaires en cours.

Nous n'avons cependant pas affirmé dans le budget de 1991 que ce serait nécessairement facile, surtout en fonction de l'opposition de ceux qui ne partagent pas notre position, car nous sommes contre une plus grande intervention de l'État. Nous proposons plutôt une réduction de cette intervention car nous estimons, pour assurer une croissance forte et permanente, qu'il faut supprimer les contraintes inutiles qui pèsent sur notre économie, et c'est d'ailleurs sur cela qu'on nous attaque.

Nous proposons une réduction et non une augmentation des dépenses publiques. Là encore, nous sommes attaqués à tout propos par ceux qui ne partagent pas cette politique. En fait, quotidiennement, durant la période des questions, notamment aujourd'hui, les députés de l'opposition nous invitent à consacrer davantage d'argent à telle ou telle chose, à des causes certainement tout à fait nobles. Cependant, s'ils ne sont pas prêts à déclarer carrément qu'ils sont disposés à cette fin à accroître les impôts ou le déficit ou à accepter certaines compressions des dépenses dans d'autres domaines pour financer le programme en question, ils ne se comportent pas de façon responsable. On ne peut exiger toujours davantage sans reconnaître qu'on veut en définitive venir puiser davantage d'argent dans les poches des contribuables.

Or, les contribuables disent qu'ils en ont assez, qu'ils ne veulent plus donner au gouvernement de l'argent qu'il pourra redistribuer comme bon lui semble et qu'ils souhaitent qu'on leur laisse un peu d'argent dans les poches. Ils ajoutent qu'à leur avis, le déficit est trop élevé, qu'on laisse un terrible héritage aux générations futures et qu'ils veulent que le gouvernement réduise le déficit et la dette. Par contre, chaque fois que nous sabrons dans les services gouvernementaux, afin de respecter notre plan financier, ces députés s'opposent à ces compressions.

C'est là la difficulté, mais il s'agit d'un problème auquel les gens responsables doivent faire face, et c'est ce que nous faisons.

Nous prônons une compression des dépenses publiques, une réduction du déficit et du même coup, une réduction des taux d'intérêt, et notre politique donne des résultats comme le prouve la baisse des taux d'intérêt. Notre plan de relance économique permettra de réduire encore davantage les taux d'intérêt grâce aux mesures suivantes: des objectifs clairement réalisables pour ramener l'inflation à 3 p. 100 d'ici à la fin de 1992 et à 2 p. 100 d'ici à la fin de 1995. Une baisse de l'inflation et une réduction des attentes conduiront à une baisse des taux